



RELEVÉ DES DÉPENSES DE VOYAGE

Nom :			Poste occupé :								
Pour la période du :											
Adresse :				Raison du déplacement :							
Date jj/mm/aa	Détails – endroits visités	Km	Heure dép.	Heure arri.	Déjeu.	Dîner	Souper	Héberg	Autres	TOTAL	
Sous-total :											
Nbre de Km				à						ϕ le kilomètre =	
TOTAL DE LA RÉCLAMATION :											
Je certifie que ceci est un rapport véridique et exact des dépenses et des distances que j'ai effectuées pour le compte du CSFP.											
Signature :							Date :				
Approbation du superviseur :							Date :				
Approbation de la direction:							Date :				
Approbation de la présidence (si pour la direction générale) :							Date :				
SECTION RÉSERVÉE À LA COMPTABILITÉ											
Vérifié par (initiales):			CODE COMPTABLE :								
Date :											

IMPORTANT : N'oubliez pas d'inclure les originaux de vos reçus....



RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT :

Les demandes de remboursement doivent être présentées au CSFP dans les trente (30) jours qui suivent la date du voyage.

REPAS :

Il y a des taux fixes pour le remboursement des repas :

	Déjeuner	Dîner	Souper	Total
Terre-Neuve	8,80 \$	13,20 \$	22,00 \$	44,00 \$
Labrador et autres provinces	9,80 \$	14,70 \$	24,50 \$	49,00 \$
Frais divers				5,00 \$/nuit

HÉBERGEMENT :

Le coût d'une chambre simple vous sera remboursé.

L'original du reçu doit être soumis avec la demande de remboursement.

L'hébergement en maison privé vous sera remboursé au taux de 25 \$ par nuit.

TRANSPORTS :

Les coûts réels de transport public vous seront remboursés seulement avec les reçus.

Nous vous prions de voyager en classe touristique ou à tarif spécial.

L'original du billet d'avion ou d'autobus doit être soumis avec la demande de remboursement.

Le remboursement pour les voyages en automobile se fera en fonction du kilométrage. Veuillez vous référer au site Web suivant pour le taux par kilomètre :

http://www.exec.gov.nl.ca/hrpm/private_veh.html

AUCUN PAIEMENT NE SERA FAIT SANS LES REÇUS ORIGINAUX.

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador
65, chemin Ridge
Bureau 212
Saint-Jean, NL A1B 4P5
Téléphone : 709-722-6324 Sans frais : 888-794-6324
Télécopieur : 709-722-6325